

AMAP Les Paniers de Séraphine

30 avenue Eugène Gazeau Senlis

**Contrat Huile de cameline bio. Lentilles bio., Rhubarbe bio**

François Mellon  
20 rue de la Garenne 60390 Les Hauts-Talican

EARL de Mésenguy interlocutrice Cécile Logeais  
2 rue Mésenguy 60390 Les Hauts-Talican

Contrat personne référente de l'AMAP  
Claire Venisse  
Laure Petit-Cambrésy  
email [claire.venisse@orange.fr](mailto:claire.venisse@orange.fr)

Nom Prénom de l'Adhérent-e- :

Tel de l'adhérent-e- :

email de l'adhérent-e- :

L'huile de cameline bio. 9€/50cl  
Lentilles bio. en vrac (1Kg minimum) 3,30€/kg  
Rhubarbe bio. en vrac 3,50€/kg

Pour chacun de vous, adhérent et adhérente de l'AMAP, vous vous engagez lors de votre commande, à respecter les règles du contrat AMAP signées lors de votre adhésion en septembre 2021 ou lors de celles en cours d'année 2021-2022.

Les commandes à me remettre lors de la distribution avec le chèque correspondant à l'ordre de François Mellon, Le **JEUDI 16 JUIN**- 2022 de 18h30 à 20h00, sur le lieu de distribution de l'AMAP, vous pouvez me donner la commande par mail et me remettre le contrat signé et le chèque jeudi 16 juin.

**La livraison aura lieu le JEUDI 7 JUILLET 2022 .**

Prévoyez vos contenants, bocaux, boîtes, et sachets de capacité pour 1kg minimum de lentilles, « et pas de filets ajourés » pour les lentilles,

Pensez à tous vos sacs solides pour les bouteilles, le vrac des tiges de rhubarbe et vos contenants de lentilles, svp ! Nous ne donnons plus de sacs en plastique comme à l'accoutumé.,

Senlis le

signature de l'adhérent-e-      signature de François Mellon

signature de la personne référente